



VILLE DE MOLSHEIM  
67120

-----  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE  
DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**  
-----

COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN - DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -  
GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM



VILLE DE MUTZIG  
67190

**COMITE-DIRECTEUR**  
**DU 30 MARS 2023**

**NOTE DE SYNTHESE  
RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR**

**1° ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions des articles L 2121-15 et L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité-Directeur est invité à nommer un de ses membre pour remplir les fonctions de secrétaire.

**1.2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2023**

*Voir en annexe.*

**1.3. MODIFICATION DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU SIVOM**

**1.3.1 Extension des compétences**

Le SIVOM est compétent pour la gestion du Centre Sportif « ATALANTE » sis à MOLSHEIM.

L'emprise foncière de ce Centre Sportif permet l'installation d'autres équipements sportifs, ce qui présente l'avantage indéniable de concentrer plusieurs activités sur un même.

Il est ainsi suggérer d'étendre des compétences du SIVOM à la compétence intitulée comme suit :

**« Conception, réalisation et financement des équipements et travaux suivants :**

**COMMUNE DE MOLSHEIM**

- *Construction d'équipements sportifs dans l'enceinte du Centre Sportif « ATALANTE » sis à MOLSHEIM*

*Financement : contributions fiscalisées à la carte. »*

**1.3.2. Adoption des nouveaux Statuts du SIVOM**

Le point 1.3.1. constitue une modification statutaire importante du SIVOM.

Il est ainsi suggéré d'adopter des nouveaux Statuts intégrant l'extension des compétences idoines.

## 2° FINANCES ET BUDGET

### 2.1. COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

Le Compte de Gestion est en parfaite concordance avec le Compte Administratif du même exercice.

### 2.2. COMPTE ADMINISTRATIF ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2022

Le Compte Administratif 2022 est téléchargeable sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes.

### 2.3. AFFECTATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14 et des décisions législatives subséquentes, il appartient à l'organe délibérant d'affecter les résultats de l'exercice précédent.

Dans ce contexte, il est proposé, sur le principe, d'affecter, le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différentes fonctions aux déficits d'investissement des mêmes fonctions.

Le détail de ces affectations est le suivant :

#### Fonction 020 : Administration Générale

☞ Résultat de fonctionnement	:	285.444,76 €
☞ Résultat d'investissement	:	89.633,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

#### Fonction 4112 : Centre Sportif « ATALANTE »

☞ Résultat de fonctionnement	:	59.862,93 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 336.446,51 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	59.862,93 €

#### Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Investissement)

☞ Résultat de fonctionnement	:	500.897,78 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.000,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	125.000,00 €

#### Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)

☞ Résultat de fonctionnement	:	18.387,27 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 14.547,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

#### Fonction 4121 : RUGBY

☞ Résultat de fonctionnement	:	9.147,02 €
☞ Résultat d'investissement	:	2.382,44 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 4122 : Tennis-Club MOLSHEIM-MUTZIG**

☞ Résultat de fonctionnement	:	160.168,86 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 92.017,33 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	92.017,33 €

**Fonction 41410 : Sport DACHSTEIN**

☞ Résultat de fonctionnement	:	852.282,04 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 219.258,92 €
☞ Restes à réaliser	:	- 143.954,93 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	363.213,85 €

**Fonction 41411 : Sport DINSHEIM-sur-BRUCHE**

☞ Résultat de fonctionnement	:	323.352,94 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 41412 : Sport SOULTZ-les-BAINS**

☞ Résultat de fonctionnement	:	43.882,53 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 39.122,68 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	39.122,68 €

**Fonction 41413 : Sport WOLXHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement	:	103.696,24 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 23.091,44 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	23.091,44 €

**Fonction 4144 : Sport MOLSHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement	:	1.557.003,10 €
☞ Résultat d'investissement	:	2.516,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

**Fonction 4145 : Sport MUTZIG**

☞ Résultat de fonctionnement	:	528.555,99 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 134.051,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	134.051,00 €

**Fonction 4146 : Sport ERGERSHEIM**

☞ Résultat de fonctionnement	:	67.711,73 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 148.803,94 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	67.711,73 €

**Fonction 4147 : Sport GRESSWILLER**

☞ Résultat de fonctionnement	:	24.448,95 €
☞ Résultat d'investissement	:	0,00 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

### **Fonction 4148 : Sport ALTORF**

☞ Résultat de fonctionnement	:	230.524,69 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 81.845,04 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	81.845,04 €

#### **Récapitulatif :**

Excédent de fonctionnement reporté	:	3.857.783,64 €
Déficit de fonctionnement reporté	:	<u>- 78.132,81 €</u>
		3.779.650,83 €

Excédent de fonctionnement affecté au déficit d'investissement	:	985.916,00 €
--	---	--------------

Excédent d'investissement reporté	:	103.751,24 €
Déficit d'investissement reporté	:	<u>- 1.223.403,66 €</u>
		- 1.119.652,42 €

Le Budget Primitif 2023 est téléchargeable sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes.

## **3° TRAVAUX**

### **3.1. CENTRE SPORTIF "ATALANTE" : TRAVAUX DE RELAMPING DE LA GRANDE SALLE**

Les salles du centre sportif "Atalante" sont actuellement éclairées par des tubes fluorescents (néon).

L'éclairage doit désormais être changé.

Il est proposé de remplacer cette année l'éclairage de la grande salle par des luminaires led, ce qui permettra de réaliser des économies d'énergie substantielles.

Cette opération, estimée à 53.850 € H.T., soit 64.620 € T.T.C., est susceptible de bénéficier d'une participation financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

### **3.2. TENNIS-CLUB DE MOLSHEIM-MUTZIG : TRAVAUX DE RELAMPING DES COURS COUVERTS**

Les courts couverts du Tennis-Club de MOLSHEIM-MUTZIG sont actuellement éclairés par des tubes fluorescents (néon).

L'éclairage doit désormais être changé.

Il est proposé de le remplacer par des luminaires led, ce qui permettra de réaliser des économies d'énergie substantielles.

Cette opération, estimée à 63.000 € H.T., soit 75.600 € T.T.C., est susceptible de bénéficier d'une participation financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

## **4° DIVERS ET COMMUNICATION**

\*

\*

\*